



MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle + envoi flash infos
par internet: 25 € et 35 pour 1 couple
par la poste 30 € et 40 pour 1 couple
Abonnement revue CEGRA 20 €

INFOS

mauriennegenealogie.besaba.com
OU maurienne-genealogie.fr

Rédaction:
Josette LIMOUSIN
Jandj.limousin@gmail.com
Alain TARAVEL
alain.taravel@laposte.net



Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Numéro 307 Octobre 2023

Calendrier

Novembre 2023

Vendredi 03/11	Lecture d'actes	tous	local	17h30
	Présentiel ou distanciel			
	Jean Marc DUFRENEY			
Mercredi 08/11	Permanence	tous	local	17h30
Mercredi 15/11	Permanence	tous	local	17h30
Samedi 18/11	Cours de paléo	inscrits	local	09h00
	Présentiel et distanciel			
	Bruno GACHET			
Mercredi 22/11	Permanence	tous	local	17h30
Mercredi 29/11	Permanence	tous	local	17h30

Décembre 2023

Vendredi 01/12	Lecture d'actes	tous	local	17h30
	Présentiel ou distanciel			
	Jean Marc DUFRENEY			
Mercredi 06/12	Permanence	tous	local	17h30
Samedi 09/12	Cours de paléo	inscrits	local	09h00
	Présentiel et distanciel			
	Bruno GACHET			
Mercredi 13/12	Permanence	tous	local	17h30
Mercredi 20/12	Permanence	tous	local	17h30
Mercredi 27/12	Permanence	tous	local	17h30

La permanence des mercredis (y compris les jours d'atelier)
est assurée sans sujet préalable.

Ateliers se tenant désormais sur rendez-vous. Il s'agit :

- du dépannage latin avec Pierre BLAZY
pierrotblazy@orange.fr

- de l'atelier informatique avec Serge MICHEL
serge.michel73@free.fr

- de l'aide à la recherche avec Odile ROMANAZ
odile.romanaz@orange.fr

Animations

Dates à retenir pour cette fin de 2nd semestre 2023 :

* 29 décembre : Papillotes et chocolats

* Date à déterminer : Visite de la centrale du Bugey

* Sortie aux Archives départementales Chambéry

* Opération « collecte d'archives »

Forum des Marmottes

Le traditionnel Forum des Marmottes s'est tenu pour la 15ème fois les 21 et 22 octobre derniers à Annecy. Le public n'a, malheureusement, pas répondu en masse aux attentes des organisateurs. L'équipe de Michel FONTAINEVIVE avait choisi de décaler le salon d'une semaine par rapport aux années précédentes afin d'éviter la concurrence de la « Descente des Alpes » et déployé beaucoup



d'efforts pour offrir un beau plateau d'exposants au nombre de 40 dont sept étrangers : 4 associations suisses, 1 espagnole, 1 allemande

Maurienne Généalogie

et 1 américaine dont le représentant, Jim MILLER, a tenu une conférence sur le thème « Comment retrouver vos cousins américains ? ». Une nouvelle fois, Maurienne Généalogie a été dignement représentée par les inoxydables Marie Louise et Pierrot BLAZY. A l'instar de l'année passée, les Archives Départementales 73 étaient présentes avec leur directrice, Florence BEAUME, accompagnée d'Emmanuelle COMBET et Elodie VALLARIO qui n'ont pas manqué de venir nous saluer.

Alain TARAVEL

Recette de la Tourte aux choux

La tourte aux choux est une spécialité de Villar d'Arène, et de La Grave où la recette est un peu différente. Il y a aussi des variantes aux pommes de terre ou aux herbes sauvages. La tourte aux lamelles de pommes de terre (+ crème et feuilles d'oignons) était cuite dans les braises des blaytes, des carrés de fumier de mouton qui servaient souvent d'unique combustible dans un pays où le bois était devenu très rare. Nous l'avons découverte ou redécouverte lors de notre sortie en Oisans en juin dernier et j'avais promis de livrer la recette.

Cette tourte traditionnelle est faite avec une sorte de pâte Brisée farcie de choux. La pâte était fabriquée à l'époque avec du saindoux mais le beurre ou l'huile peuvent tout à fait remplacer cette matière grasse.

Elle était cuite dans une cocotte en fonte au four du village lors de la fabrication du pain bouilli mais on peut très bien la faire cuire dans le four de la maison.

Recette :

Pour une cocotte de 22 cm (4 à 6 personnes). Pour une cocotte de 26 cm on augmentera les quantités de 50 % environ.

Pâte :

200 g de farine, 100 g de saindoux ou de beurre, 1/2 verre d'eau tiède. Certains rajoutent 1 ou 2 œufs, pas moi.



Farce :

Chou frisé (1/2 ou 1) coupé en lanières blanchies éventuellement, 2 ou 3 oignons émincés, quelques châtaignes, un peu de sel (si les lardons ne sont pas salés), poivre, 100 g de crème (en option). On

Farce

peut y rajouter des morceaux de viande, agneau ou porc voire marmotte ou chamois !

Une fois la pâte étalée au fond et sur les côtés de la tourtière, on remplit celle-ci de farce et on referme avec un chapeau circulaire sur lequel on rabat la pâte du pourtour et on pose le couvercle.



Temps de cuisson : minimum 2 heures dans un four à 180°.

Sortie du four

Serge MICHEL

Petite histoire des jours fériés

A l'approche des fêtes de fin d'années, et des jours fériés qu'elles apportent, nous pouvons nous interroger sur l'origine de ces congés. Grâce à quoi ou à qui avons-nous ces jours exceptionnels à passer en famille, à voyager ou juste à buller... ?

Pour désigner un jour qui n'est pas travaillé au niveau national, et qui ne fait pas partie des jours de repos habituels des travailleurs, on parle de "jours fériés".

On en compte 11 au niveau national, un peu plus dans certaines régions, en raison de leur histoire.

Mais savez-vous vraiment ce que signifie ce mot "fériel" ? Il s'agit d'un terme d'origine latine, *feriae, arum*, qui désigne les jours consacrés au repos, les jours de fêtes, de relâche.

Ces jours, dont le nombre varie en fonction des pays et des époques, sont fixés par les autorités, qui déterminent quelles fêtes seront fériées, c'est-à-dire non travaillées pour la majorité de la population. En effet, un jour férié n'est pas systématiquement chômé pour tout le monde...

Si la religion est moins présente dans la vie publique, cela n'a pas toujours été le cas dans le passé. Autrefois, toutes les fêtes religieuses d'importance n'étaient pas travaillées, pour permettre aux fidèles d'assister aux offices religieux. Cela pouvait concerner une centaine de jours au Moyen-Âge !

Aujourd'hui, en France, les fêtes ayant une origine religieuse (catholique) encore fériées sont : Le **lundi de Pâques**, dont la date est variable en fonction du calendrier (entre le 23 mars et le 26 avril), qui commémore la résurrection de Jésus-Christ. 40 jours après Pâques, c'est le **jeudi de l'Ascension**. Le 15 août célèbre **l'Assomption**, jour de la montée aux cieux de la Vierge Marie. Le 1er novembre, la « **Toussaint** », qui comme son nom l'indique, est le jour où l'Église honore tous ses saints. Et le 25 décembre, qui célèbre **Noël** et la naissance du Christ.

Il y a aussi des fêtes civiles. Le rôle de plus en plus important du pouvoir civil et la diminution de l'importance des responsables religieux ont progressivement amené à la diminution du nombre de jours fériés d'origine religieuse.

Le 1er janvier a un statut un peu à part, c'est la combinaison de plusieurs fêtes : fête religieuse célébrant la circoncision du Christ, fête païenne celte que les gaulois célébraient sous la lune, et fête païenne romaine instituée par Jules César pour vénérer Janus, Dieu païen des portes du commencement. En 1582, c'est le pape Grégoire XIII qui généralise le jour de l'An au 1er janvier dans l'Europe catholique, et instaure le calendrier grégorien. Ce jour devient férié avec un décret de Napoléon Ier en 1810. Les pouvoirs civils créent ensuite d'autres fêtes, autant d'occasions pour l'état de gratifier le peuple. Sous la monarchie et l'Empire, il y avait des jours fériés pour le sacre du roi, son mariage, etc. En 1810, lors du mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise d'Autriche, l'empereur a même ordonné que 6000 anciens soldats de ses armées épousent des jeunes filles dont l'empereur paye la dot. D'autres jours fériés ont pour origine des victoires nationales sur le champ de bataille. Dans les temps anciens, une cérémonie religieuse avait lieu pour remercier le ciel de la victoire obtenue, et ce jour était férié.

Aujourd'hui, et depuis la fin de la Première Guerre mondiale, on commémore tous les ans la fin de certains conflits, comme la victoire de 1918 le 11 novembre, ou encore celle de 1945 le 8 mai. D'autres jours fériés célèbrent des grands événements de l'histoire nationale : la fête Nationale Française, communément appelée "le 14 juillet" en référence à la date de la prise de la Bastille de 1789 ainsi qu'à la fête de la Fédération organisée le même jour, un an plus tard en 1790 à Paris. La France célèbre la fête du travail le 1er mai depuis 1947. Il trouve son origine dans un mouvement de grève, pour l'obtention de la journée de 8h, qui a eu lieu aux États-Unis le 1er mai 1886. La fête du travail est fériée dans de nombreux pays dans le monde. En France, c'est le seul jour férié obligatoirement chômé et payé.

Une fois ce petit historique lu, vous profiterez mieux des jours fériés de l'année 2024, car aucun ne tombera un samedi ou un dimanche.

Alain TARAVEL

Le français, une langue animale...

«Myope comme une taupe», «rusé comme un renard» «serrés comme des sardines»... Les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les fables de La Fontaine, ils sont partout.



La preuve : que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes tous, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un

gardon et là , ... pas un chat !

Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin. Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié : cette poule a du chien, une vraie panthère.

C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais tout de même, elle vous traite comme un chien.

Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement la fine mouche arrive.

Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion est en fait aussi plate qu'une limande, myope comme une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Une vraie peau de vache, quoi ! Et vous, vous êtes fait comme un rat. Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme une écrevisse, mais vous restez muet comme une carpe.

Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson.

Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon).

Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre.

C'est pas que vous êtes une poule mouillée, vous ne voulez pas être le dindon de la farce.

Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, faut pas vous prendre pour un pigeon car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie.

Et puis, ça aurait servi à quoi de se regarder comme des chiens de faïence.

Après tout, revenons à nos moutons; vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

*Billet d'humour de Jean d'Ormesson
(sur une idée de Pierrot BLAZY)*

Les bisses

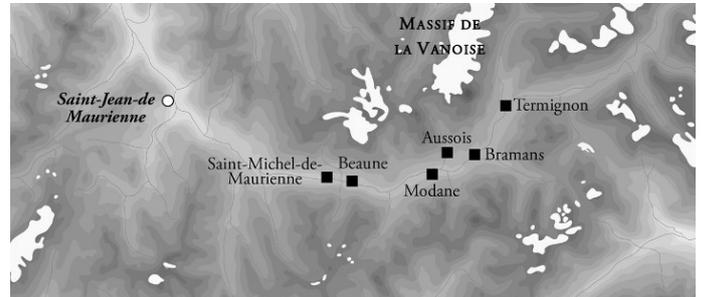
Lorsqu'on parcourt la Haute Maurienne, l'on trouve encore, le long des flancs de vallées, des canaux aménagés pour acheminer l'eau libérée par la fonte des glaciers ou des neiges vers les zones de culture (vergers, vignes) ou vers les prairies à irriguer : les bisses (wasserleite en allemand).



Historiquement créées dans le Valais suisse au bas Moyen Âge pour lutter contre la relative sécheresse du climat des vallées intérieures alpines, elles ont ensuite essaimé dans tout l'arc alpin et notamment en Haute Maurienne. L'on trouve des traces écrites de communes où l'irrigation est pratiquée au Moyen Âge : Bramans, Aussois, Termignon, même Beaune et Saint Michel. Elle permettait la production d'herbe et de fourrage pour hiverner les bêtes ainsi que l'approvisionnement en eau des populations villageoises et

des troupeaux.

Pour expliquer l'expansion de ce réseau d'irrigation à ciel ouvert à cette époque, les chercheurs sont partagés entre deux hypothèses : la première, avancée par les érudits suisses, tend à la justifier par la faiblesse de la pluviométrie dans certains secteurs (inférieure à 700 mm). Mais les secteurs les plus secs ne sont pas ceux où l'on constate la plus grande densité de canaux.



■ Localité où l'irrigation est documentée au Moyen Âge

○ Siège d'évêché ou d'archevêché

La seconde hypothèse évoque l'expansion de l'élevage alpin pour faire face à la demande urbaine en viande, produits laitiers, peaux,...et par la réduction des besoins locaux en céréales provoquée par la crise démographique. Cette nécessité de produire plus de fourrage est confirmée par le fait que le chatelain de Maurienne, en 1356, avait albergé à plusieurs habitants de Termignon l'équivalent de 12 sétérées de pâturage communs soit environ 5 ha « pour en faire des champs ou des prés comme ils le souhaiteraient ». On peut voir là l'amorce du développement des prés de fauche lié au progrès de l'élevage bovin. La gabelle du sel de 1561 fait état de 18000 bovins en Maurienne, soit 2 par feu contre 4,2 ovins et une chèvre, données proches de celles du XIXème siècle.

Depuis au moins le XIIème siècle, l'eau, comme les espaces incultes et les minerais, relève des seigneurs de ban tel le duc de Savoie ou l'évêque de Maurienne. Chaque utilisateur d'eau payait un droit d'usage appelé *rivagium* ou *bialagium* (d'après le béal ou le canal) ou encore *aquagium*.

Au milieu du XIII^{ème} siècle, le développement de l'administration princière et l'affirmation des communautés d'habitants induit une remise à plat massive des droits éminents et des droits utiles sur les eaux, forêts et alpages; c'est la naissance des « communs ». Les communautés disposent alors d'actes de concession (d'albergements) de cours d'eau et de canaux en leur faveur.

L'irrigation a son propre vocabulaire. Pour parler de l'arrosage, pas moins de trois verbes latins sont utilisés dans les textes retrouvés : *aqua ducere* indique le fait de détourner l'eau et de la conduire dans un lieu précis au moyen de canaux, *rigandere* désigne littéralement le fait d'irriguer tandis qu'*aquare* signifie inonder.

Contrairement au Valais, ce ne sont pas les seigneurs qui, en Savoie, sont à l'origine de la construction des canaux ni de leur gestion. Ils se contentent d'autoriser leur réalisation dans le cadre de chartes d'albergement ou de franchises.

Le partage de l'eau d'un béal se fait devant notaire. Le 02 juillet 1492, les neuf consorts du béal du Mont à Termignon procèdent devant le notaire Dominique SESTIER. Ce partage repose sur la notion de tour d'arrosage. Pour le béal du Mont, le tour se déroule suivant un cycle de deux semaines.

« *Le premier lundi et le mardi jusque deux heures avant none et toute la nuit suivant l'eau ira à Pierre Flandin et les siens. Le mercredi et la nuit suivante, elle sera à Claude Clar et les siens. Le jeudi et la nuit suivante, l'eau sera à Michel Pernier. Le vendredi et la nuit suivante, l'eau sera à Jean Mathieu et les siens. Le samedi et la nuit suivante, l'eau sera à Michel Richard et les siens. Le second lundi, la nuit suivante et le mardi jusque trois heures avant none, l'eau sera à Jean Richard et les siens. Depuis ce moment jusqu'au mercredi ainsi que la nuit suivante, elle sera à Jean et Louis de Rosa. Le deuxième jeudi et la nuit suivante, l'eau sera à Jean Femel dit l'Anglais. Le vendredi et le samedi, l'eau sera à Jean Vial.* »

La Savoie, au début du XX^{ème} siècle, comptait encore, dans sa globalité, 350 canaux pour une distance de 550 kms. La déprise agricole ainsi que le détournement de l'eau pour d'autres usages (hydroélectricité, gares ferroviaires puis stations de ski) amenèrent le déclin des canaux d'arrosage.



La Vanoise tente de résister en maintenant toujours en service tandis que d'autres sont restaurés et réhabilités par le Conservatoire du Patrimoine.

Alain TARAVEL

Les médailles de Sainte Hélène

Lors de nos dépouillements d'actes, il est fréquent de trouver un mauriennais, souvent témoin de mariage, cité avec la mention « décoré de la médaille de Sainte Hélène ». Mais que représente cette décoration et à qui a-t-elle été décernée ?

Instituée par décret de Napoléon III le 12 août 1857 sous le Second Empire, elle est dédiée aux « compagnons de gloire » de Napoléon I^{er} dans les campagnes de 1792 à 1815. Cette création a d'abord eu pour but de satisfaire aux dernières volontés de l'Empereur, rédigées à Sainte Hélène. Elle est considérée comme la première médaille commémorative française.

Avant cette date, la France ne possédait pas de médaille remise à tous les participants d'une campagne.

En avril 1821, lors de son exil à Sainte-Hélène, Napoléon dicte un testament comportant trois parties. La troisième est un acte de reconnaissance à l'égard de ceux qui, de 1792 à 1815, ont combattu « pour la gloire et l'indépendance de la France ». Dans ce but, il lègue la moitié de son patrimoine privé, qu'il estime alors à près de 204 millions, montant qu'il considère avoir économisé sur sa liste civile — 28 millions par an —, à des villes et à tous les soldats de la Grande Armée, ce que le gouvernement royal refuse, d'où les multiples procès intentés par ces légataires. Pour mettre en œuvre la disposition du testament impérial alors que la clause testamentaire ne peut être respectée (les 204 millions ayant été reversés au Trésor public), Louis-Napoléon Bonaparte, « voulant honorer par une disposition spéciale tous ces militaires », accorde une médaille commémorative et une petite pension attribuées à tous les anciens compagnons d'armes de l'Empereur, soit près de 405 000 survivants (Français, Allemands, Belges, Polonais, Danois, Irlandais, etc...). Il appelle cette nouvelle décoration « Médaille de Sainte-Hélène ».

Cette décoration est dessinée et réalisée par le sculpteur Désiré-Albert BARRE. À l'avert se trouve le profil de l'empereur Napoléon I^{er}, et au revers ce texte : « Campagnes de 1792 à 1815. À ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, S^{te} Hélène 5 mai 1821 ». Elle est présentée dans une boîte de carton au couvercle recouvert d'un papier blanc glacé portant en relief l'Aigle impérial et l'inscription « Aux compagnons de gloire de Napoléon 1^{er} - Décret du 12 août 1857 ».

Médaille de Sainte-Hélène



Cette médaille de bronze est portée à la boutonnière, suspendue à un ruban vert et rouge framboise à raies très étroites. En raison de la patine du bronze, elle est surnommée « la médaille en chocolat ».

L'Association des médaillés de Sainte-Hélène est fondée en décembre 1859 par le préfet SENCIER. Tous les membres payent une modeste cotisation annuelle. Celle-ci permet de verser des secours financiers aux plus démunis d'entre eux.

Quelques mauriennais ayant reçu cette décoration : JORCIN Antoine (Lanslebourg), VERNIER Antoine (Pontamafrey), BARTHOLOME Germain (Montaimont), TRAVERSASZ Henri (Orelle),...

Site pour retrouver vos ancêtres décorés ainsi que leurs états de service :

<https://www.stehelene.org/php/accueil.php?lang=fr>

Avec l'aimable participation de Google